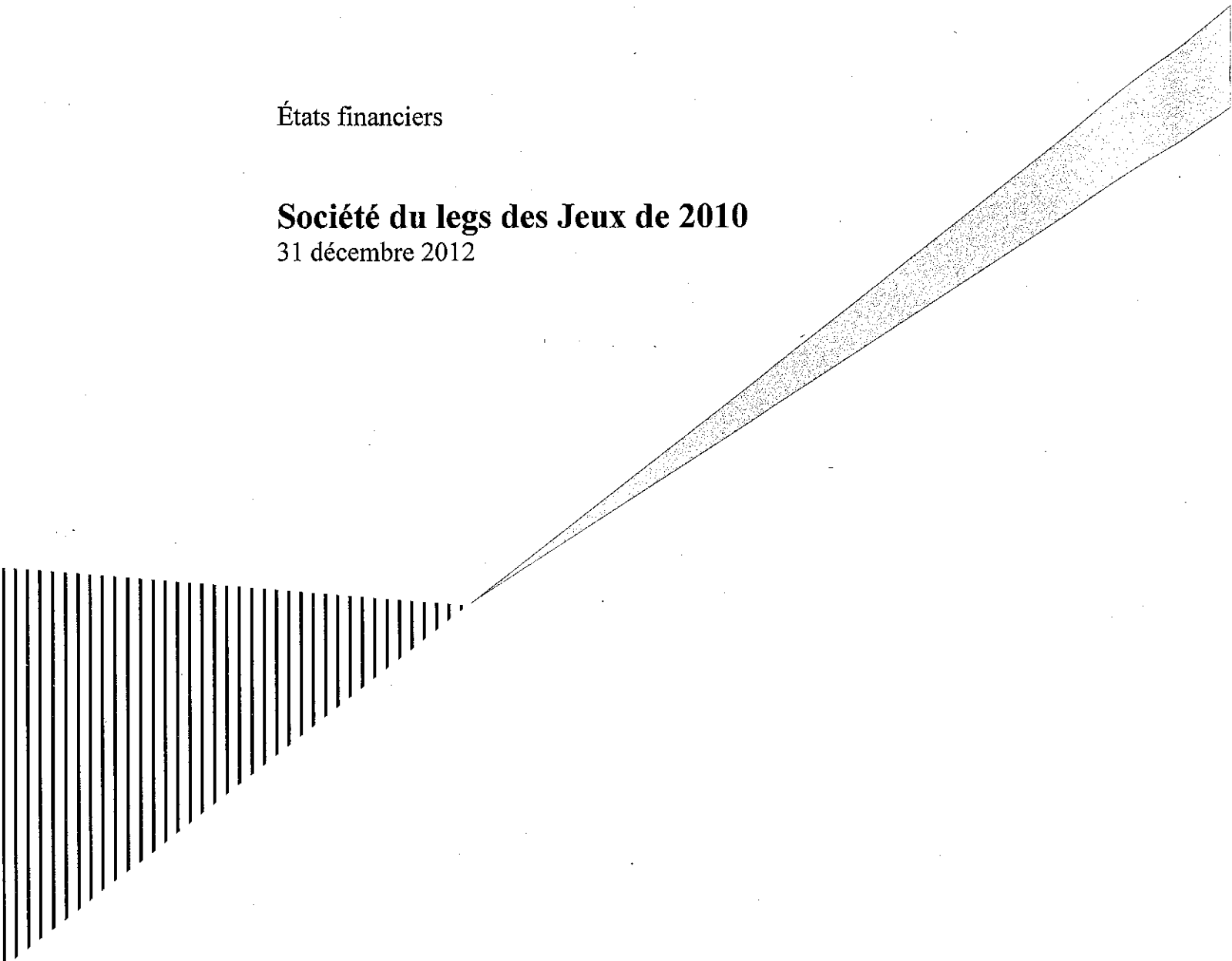


États financiers

Société du legs des Jeux de 2010
31 décembre 2012



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au fiduciaire de la
Société du legs des Jeux de 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Société du legs des Jeux de 2010**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, et les états des résultats et de l'évolution du solde des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Société du legs des Jeux de 2010** au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Vancouver, Canada
Le 30 mai 2013

Ernst & Young LLP

Comptables agréés

Société du legs des Jeux de 2010

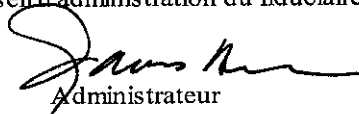
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 511	86 142
Dividendes et intérêts à recevoir	85 834	77 223
Autres actifs	18 139	—
Placements [note 3]	<u>113 632 016</u>	<u>109 965 722</u>
Total de l'actif	<u>113 783 500</u>	<u>110 129 087</u>
PASSIF ET SOLDES DES FONDS		
Passif		
Montant à payer à la 2010 Games Operating Trust Society [note 4]	64 072	64 069
Distributions à verser [note 6]	<u>5 640 584</u>	<u>5 561 325</u>
Total du passif	<u>5 704 656</u>	<u>5 625 394</u>
Soldes des fonds [note 7]		
Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse	41 746 272	40 359 549
Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler	41 642 711	40 268 525
Fonds de prévoyance	<u>24 689 861</u>	<u>23 875 619</u>
Total des soldes des fonds	<u>108 078 844</u>	<u>104 503 693</u>
Total du passif et des soldes des fonds	<u>113 783 500</u>	<u>110 129 087</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration du fiduciaire,


Administrateur


Administrateur

Société du legs des Jeux de 2010

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

Exercice clos le 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
REVENUS		
Revenu de placement		
Intérêts et dividendes	3 831 140	3 914 987
Pertes réalisées à la vente de placements	(108 718)	(1 179 823)
Gains latents (pertes latentes) sur les placements	5 842 014	(1 477 753)
Autres revenus [note 2]	55 863	74 674
Total des revenus	9 620 299	1 332 085
CHARGES [note 4]		
Contentieux	14 041	32 441
Conseils en placement	19 555	49 845
Gestion de placements	266 063	284 472
Administration	17 064	13 927
Audit	17 728	16 547
Services de garde [note 2]	55 863	74 542
Assurance de l'administrateur et des dirigeants	14 250	15 000
Total des charges	404 564	486 774
Excédent des revenus par rapport aux charges de l'exercice	9 215 735	845 311
Soldes des fonds au début de l'exercice	104 503 693	109 219 707
Distributions [note 6]	(5 640 584)	(5 561 325)
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	108 078 844	104 503 693

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société du legs des Jeux de 2010

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

	2012	2011
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux charges de l'exercice	9 215 735	845 311
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes réalisées à la vente de placements	108 718	1 179 823
(Gains latents) pertes latentes sur les placements	(5 842 014)	1 477 753
Variations des actifs et des passifs de fonctionnement		
Dividendes et intérêts à recevoir	(8 611)	(13 440)
Autres actifs	(18 139)	10 794
Montant à payer à la 2010 Games Operating Trust Society	3	(22 979)
Flux de trésorerie de fonctionnement	3 455 692	3 477 262
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements au coût	(47 626 131)	(62 649 463)
Produit de la cession de placements	49 693 133	64 495 211
Flux de trésorerie d'investissement	2 067 002	1 845 748
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distributions versées au cours de l'exercice	(5 561 325)	(5 430 880)
Flux de trésorerie de financement	(5 561 325)	(5 430 880)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(38 631)	(107 870)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	86 142	194 012
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	47 511	86 142

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société du legs des Jeux de 2010

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Société du legs des Jeux de 2010 [la «Société»] a été établie dans le but de faire la promotion du sport amateur de haut niveau au Canada.

La Société était la donataire de ce qui suit : i) un montant de 110 000 000 \$, qui représentait les obligations de la Colombie-Britannique et du Canada [55 000 000 \$ chacun] en vertu d'une entente multipartite pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 [les «Jeux»].

La Société a été constituée le 31 mars 2004 au moment de la réception de la contribution de 55 000 000 \$ de la Colombie-Britannique. La contribution de 55 000 000 \$ du Canada a été reçue le 22 avril 2005. La Société est une association canadienne enregistrée de sport amateur et est exemptée d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le fiduciaire est la 2010 Games Operating Trust Society [le «Groupe» ou le «fiduciaire»]. Le groupe est dirigé par un conseil d'administration composé de sept membres, dont un est nommé par le Canada, un par la Colombie-Britannique, un par le Comité olympique canadien, un par le Comité paralympique canadien, un par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver [le «COVAN»], un par la ville de Richmond et un par la Resort Municipality of Whistler.

L'établissement de la Société a permis de créer le Fonds de dotation des Jeux de 2010 dans le but de financer les frais de fonctionnement et d'entretien des immobilisations de certains sites des Jeux avant l'ouverture initiale d'une installation olympique. Les sites des Jeux comprennent l'anneau de patinage de vitesse [«Anneau olympique de Richmond»] qui est la propriété de la ville de Richmond et le centre des sports de glisse [«Centre des sports de glisse de Whistler»] et le site des compétitions nordiques [«Parc olympique de Whistler»] qui appartiennent à la Whistler Sport Legacies Society [dont l'administration était assurée auparavant par le COVAN]. Selon la convention de fiducie, les fonds détenus par le Fonds de dotation des Jeux de 2010 devaient être investis jusqu'à l'ouverture initiale d'une installation olympique, après quoi le Fonds de dotation des Jeux de 2010 devait être divisé et les capitaux et tous les revenus non distribués devaient être répartis entre chacun des fonds suivants : le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse, le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler et le Fonds de prévoyance. La date de division du Fonds de dotation des Jeux de 2010 a été fixée au 31 décembre 2007. Les fonds ont été répartis comme suit : le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse [40 %], le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler [40 %] et le Fonds de prévoyance [20 %].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

En ce qui a trait au Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse et au Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler, des calculs sont prévus pour déterminer le montant annuel distribuable à verser aux propriétaires des sites des Jeux [note 6]. Le fiduciaire doit consulter et prendre en compte tout contrat de fonctionnement signé par le propriétaire de chaque site et verser ou affecter ensuite une partie du montant annuel distribuable pour chaque fonds aux fins des priorités suivantes : les frais d'administration, les frais de fonctionnement et d'entretien des immobilisations des sites respectifs, les programmes de développement sportif destinés aux athlètes et entraîneurs aux installations respectives et les programmes de développement sportif destinés aux athlètes et entraîneurs de tout le Canada. Par conséquent, si le montant annuel distribuable est différent du revenu du fonds respectif, tout excédent ou toute insuffisance doit être ajouté(e) au capital de ce fonds ou retiré(e) de celui-ci.

En ce qui concerne le Fonds de prévoyance, le fiduciaire a la capacité d'attribuer toute part du revenu et du capital au Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse ou au Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler, comme il le juge approprié.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés selon la Partie III du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui présente les principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] pour les organismes sans but lucratif du Canada. Le sommaire suivant présente les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers :

Comptabilité par fonds

La Société suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les contributions. Les revenus de placement réalisés sur les actifs détenus dans les fonds respectifs sont constatés lorsque les revenus sont touchés. Toutes les dépenses sont passées en charges dans les fonds respectifs de manière proportionnelle à mesure qu'elles sont engagées.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les PCGR exige que la direction du fiduciaire fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction du fiduciaire croit que les estimations utilisées pour préparer ses états financiers sont raisonnables; toutefois, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

Biens et services en nature

Les biens et services en nature sont comptabilisés seulement lorsqu'une juste valeur peut être raisonnablement estimée et lorsque les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités et seraient autrement achetés. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, 55 863 \$ [74 542 \$ en 2011] de services en nature reçus d'une fiducie canadienne ont été constatés dans les autres produits et à titre de frais de services de garde.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des dépôts en espèces et de tous les placements très liquides ayant une échéance initiale de 90 jours ou moins, sauf s'ils sont détenus à des fins de placement auquel cas ils sont classés dans les placements.

Instruments financiers

De l'avis du fiduciaire, la Société est assujettie aux risques de taux d'intérêt, de marché et de change relativement à ses placements. Pour gérer ces risques, la politique de placement de la Société établit une combinaison cible de placements visant à générer un rendement maximum avec une tolérance au risque raisonnable.

Placements et revenus de placement

Les placements sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites à titre de gains latents ou de pertes latentes. La juste valeur estimative des placements en obligations et en actions est fondée sur le dernier cours de clôture, et l'évaluation des fonds communs de placement repose sur les valeurs constatées des parts. Les titres à court terme sont évalués au coût plus les revenus à recevoir, qui se rapproche de la juste valeur. Les placements libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération, et les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Le revenu tiré des titres portant intérêt est comptabilisé quotidiennement. Les dividendes sur les placements en actions sont constatés comme des revenus à leur date de paiement. Les gains et les pertes en capital sur les obligations, les actions et les autres placements sont compris dans les revenus au cours de la période où ils sont réalisés.

Société du legs des Jeux de 2010

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

3. PLACEMENTS

Les placements de la Société se présentent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Liquidités détenues par les gestionnaires de placement	<u>1 885 196</u>	<u>2 391 132</u>
Titres à revenu fixe		
Obligations d'État et de sociétés	38 967 136	42 168 063
Prêts hypothécaires	<u>6 127 187</u>	<u>5 731 954</u>
Total des titres à revenu fixe	<u>45 094 323</u>	<u>47 900 017</u>
Actions		
Canadiennes	26 906 859	22 848 026
Américaines et autres actions internationales	<u>39 745 638</u>	<u>36 826 547</u>
Total des actions	<u>66 652 497</u>	<u>59 674 573</u>
Total des placements	<u>113 632 016</u>	<u>109 965 722</u>

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En vertu de la convention de fiducie, le groupe a le droit d'être remboursé pour tous les frais raisonnables qu'il a engagés dans le cadre de l'administration des activités de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le fiduciaire a facturé un montant de 348 701 \$ [412 232 \$ en 2011] à la Société pour le recouvrement des frais engagés au nom de la Société. Au 31 décembre 2012, le montant à payer au fiduciaire était de 64 072 \$ [64 069 \$ en 2011].

Les opérations entre parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue entre les parties liées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société gère ses flux de trésorerie de manière à lui permettre d'atteindre les objectifs organisationnels fixés pour les activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à disposer de sources de financement suffisantes pour financer ses frais d'administration et verser des montants annuels distribuables chaque année, comme il est déterminé par le fiduciaire, aux propriétaires des sites des Jeux pour leurs frais respectifs d'administration, de fonctionnement et d'entretien des immobilisations. Pour atteindre ces objectifs, la Société investit le capital disponible *[note 3]*.

Chaque trimestre, la Société surveille le rendement des placements et ses résultats de fonctionnement réels par rapport à son budget. Au 31 décembre 2012, la Société avait atteint ses objectifs de gestion du capital.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

6. DISTRIBUTIONS

	Anneau olympique de Richmond			Parc olympique de Whistler et Centre des sports de glisse de Whistler			Total		
	Déclarées (cumulatif)	Versées (cumulatif)	Distributions à verser	Déclarées (cumulatif)	Versées (cumulatif)	Distributions à verser	Déclarées (cumulatif)	Versées (cumulatif)	Distributions à verser
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Distributions déclarées le 18 décembre 2007	2 192 490	—	—	2 192 490	—	—	4 384 980	—	—
Distributions déclarées le 18 décembre 2007	1 949 833	—	—	1 949 833	—	—	3 899 666	—	—
Distributions versées le 20 décembre 2007	—	(2 192 490)	—	—	(2 192 490)	—	—	(4 384 980)	—
Au 31 décembre 2007	4 142 323	(2 192 490)	1 949 833	4 142 323	(2 192 490)	1 949 833	8 284 646	(4 384 980)	3 899 666
Distributions déclarées le 22 mai 2008	2 497 065	—	—	2 497 065	—	—	4 994 130	—	—
Distributions versées le 6 juin 2008	—	(1 949 833)	—	—	(1 949 833)	—	—	(3 899 666)	—
Distributions versées le 31 décembre 2008	—	—	—	—	(2 497 065)	—	—	(2 497 065)	—
Au 31 décembre 2008	6 639 388	(4 142 323)	2 497 065	6 639 388	(6 639 388)	—	13 278 776	(10 781 711)	2 497 065
Distributions déclarées le 16 février 2009	2 295 866	—	—	2 233 459	—	—	4 529 325	—	—
Distributions versées le 28 mai 2009	—	(1 000 000)	—	—	—	—	—	(1 000 000)	—
Distributions versées le 21 juillet 2009	—	(1 497 065)	—	—	—	—	—	(1 497 065)	—
Distributions versées le 21 juillet 2009	—	(2 233 459)	—	—	(2 233 459)	—	—	(4 466 918)	—
Distributions déclarées le 16 novembre 2009	2 242 389	—	—	2 196 893	—	—	4 439 282	—	—
Au 31 décembre 2009	11 177 643	(8 872 847)	2 304 796	11 069 740	(8 872 847)	2 196 893	22 247 383	(17 745 694)	4 501 689
Distributions versées le 30 avril 2010	—	(2 304 796)	—	—	(2 196 893)	—	—	(4 501 689)	—
Distributions déclarées le 29 novembre 2010	2 739 398	—	—	2 691 482	—	—	5 430 880	—	—
Au 31 décembre 2010	13 917 041	(11 177 643)	2 739 398	13 761 222	(11 069 740)	2 691 482	27 678 263	(22 247 383)	5 430 880
Distributions versées le 4 mars 2011	—	(2 191 518)	—	—	(2 153 185)	—	—	(4 344 703)	—
Distributions versées le 30 mai 2011	—	(547 880)	—	—	(538 297)	—	—	(1 086 177)	—
Distributions déclarées le 28 novembre 2011	2 784 637	—	—	2 776 688	—	—	5 561 325	—	—
Au 31 décembre 2011	16 701 678	(13 917 041)	2 784 637	16 537 910	(13 761 222)	2 776 688	33 239 588	(27 678 263)	5 561 325
Distributions versées le 20 juin 2012	—	(2 784 637)	—	—	(2 776 688)	—	—	(5 561 325)	—
Distributions déclarées le 26 novembre 2012	2 823 239	—	—	2 817 345	—	—	5 640 584	—	—

Les distributions sont versées annuellement par la Société au propriétaire/exploitant de l'Anneau olympique de Richmond et au propriétaire/exploitant du Parc olympique de Whistler et du Centre des sports de glisse de Whistler conformément à la convention de fiducie. Les montants annuels distribuables versés par le Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse à la Ville de Richmond au nom de l'Anneau olympique de Richmond et par le Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler à la Whistler Sport Legacies Society au nom du Parc olympique de Whistler et du Centre des sports de glisse de Whistler sont déterminés en se fondant sur la juste valeur des fonds respectifs en fonction d'une moyenne mobile sur trois ans, calculée au moyen d'un pourcentage déterminé annuellement par le fiduciaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2012

7. TABLEAU DES SOLDES DES FONDS

	Exercice clos le 31 décembre 2012									
	Fonds pour l'anneau de patinage de vitesse			Fonds pour le centre des sports de glisse et le site des compétitions nordiques de Whistler			Fonds de prévoyance			Total
	Revenu	Capital	Total	Revenu	Capital	Total	Revenu	Capital	Total	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
REVENUS										
Revenu de placement :										
Intérêts et dividendes	1 482 651	—	1 482 651	1 474 989	—	1 474 989	873 500	—	873 500	3 831 140
Pertes réalisées à la vente de placements	—	(42 074)	(42 074)	—	(41 856)	(41 856)	—	(24 788)	(24 788)	(108 718)
Gains latents sur les placements	—	2 260 859	2 260 859	—	2 249 175	2 249 175	—	1 331 980	1 331 980	5 842 014
Autres revenus	21 619	—	21 619	21 507	—	21 507	12 737	—	12 737	55 863
Total des revenus	1 504 270	2 218 785	3 723 055	1 496 496	2 207 319	3 703 815	886 237	1 307 192	2 193 429	9 620 299
CHARGES										
Contentieux	5 434	—	5 434	5 406	—	5 406	3 201	—	3 201	14 041
Conseils en placements	7 567	—	7 567	7 529	—	7 529	4 459	—	4 459	19 555
Gestion de placements	102 967	—	102 967	102 434	—	102 434	60 662	—	60 662	266 063
Administration	6 603	—	6 603	6 570	—	6 570	3 891	—	3 891	17 064
Audit	6 861	—	6 861	6 825	—	6 825	4 042	—	4 042	17 728
Services de garde	21 619	—	21 619	21 507	—	21 507	12 737	—	12 737	55 863
Assurance de l'administrateur et des dirigeants	5 515	—	5 515	5 486	—	5 486	3 249	—	3 249	14 250
Total des charges	156 566	—	156 566	155 757	—	155 757	92 241	—	92 241	404 564
Excédent des revenus par rapport aux charges de l'exercice	1 347 704	2 218 785	3 566 489	1 340 739	2 207 319	3 548 058	793 996	1 307 192	2 101 188	9 215 735
Soldes des fonds au début de l'exercice	—	40 359 549	40 359 549	—	40 268 525	40 268 525	—	23 875 619	23 875 619	104 503 693
Transfert du capital	832 062	(832 062)	—	833 133	(833 133)	—	492 950	(492 950)	—	—
Transfert du fonds de prévoyance	643 473	—	643 473	643 473	—	643 473	(1 286 946)	—	(1 286 946)	—
Distributions	(2 823 239)	—	(2 823 239)	(2 817 345)	—	(2 817 345)	—	—	—	(5 640 584)
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	—	41 746 272	41 746 272	—	41 642 711	41 642 711	—	24 689 861	24 689 861	108 078 844
Pourcentages des soldes des fonds moyens pondérés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (y compris les distributions à verser)			38,70 %			38,50 %		22,80 %		100,00 %
Pourcentages des soldes des fonds au 31 décembre 2012 (y compris les distributions à verser)			38,70 %			38,50 %		22,80 %		100,00 %